

# INFORMATION ET VENTE



**POINT INFO BUS**  
**04 79 89 77 32**

Place de la Gare - Albertville  
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h-12h et de 15h-17h45 et le samedi : 9h-12h



**URGENCE LIGNES JUNIOR**  
**06 27 61 95 96**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 6h30 à 9h et de 16h30 à 18h30. Et le mercredi de 6h30 à 9h, de 12h à 13h30, de 16h30 à 18h30..

À contacter en cas d'urgence uniquement.



E-Boutique



Internet



info-tra@transdev.com



tra-mobilite Arlysère



Dépositaires

Liste disponible sur tra-mobilite.com

tra-mobilite.com

## TARIFS DU PASS ANNUEL JUNIOR

À compter du 2 septembre 2025

Les tarifs dépendent du lieu de résidence de votre enfant

	TARIF PAR ENFANT			
	1 <sup>ER</sup>	2 <sup>E</sup>	3 <sup>E</sup>	4 & +
Résidents Arlysère Tarif Normal	165€	165€	83€	Gratuit
Résidents Arlysère Tarif Réduit *	110€	110€	55€	Gratuit
Résidents et point de montée hors Arlysère	200€	200€	100€	Gratuit
RPI Ecole à Ecole Tarif Normal	82,50€	82,50€	41,50€	Gratuit
RPI Ecole à Ecole Tarif Réduit*	55€	55€	28€	Gratuit
Double Domiciliation jusqu'au 10/07 (délivrance d'un 2 <sup>ème</sup> PASS ANNUEL JUNIOR)	Gratuit			
Double Domiciliation à partir du 11/07 (délivrance d'un 2 <sup>ème</sup> PASS ANNUEL JUNIOR)	55€	55€	55€	Gratuit
Duplicata				15€

\* le tarif réduit est consenti exclusivement à la condition suivante :

- si l'inscription est effectuée entre le **1<sup>er</sup> mai** et le **10 juillet inclus**
- ou si l'élève n'a jamais voyagé avec un abonnement annuel TRA MOBILITÉ sur le territoire d'Arlysère
- ou si un changement de domiciliation est avéré à partir du 11 juillet 2022 (justificatif à fournir)
- ou si l'inscription de l'élève dans l'établissement scolaire est avérée à partir du 11 juillet (justificatif à fournir).

### DOUBLE DOMICILIATION (GARDE ALTERNÉE)



Lorsque l'enfant dispose de deux adresses de domiciliation durant l'année scolaire. Un 2<sup>ème</sup> PASS ANNUEL JUNIOR vous sera délivré à l'adresse du 2<sup>ème</sup> parent.

Renseignez-les au moment de l'inscription en ligne entre le 1<sup>er</sup> mai et le 10 juillet pour obtenir une gratuité, à partir du 11 juillet il vous sera appliqué un tarif de 55€ par enfant. De plus, le réseau TRA MOBILITÉ ne pourra garantir une place pour votre enfant.

# MON PASS ANNUEL JUNIOR POUR VOYAGER EN RÈGLE...

(Ré)Inscription au PASS ANNUEL JUNIOR



**JE DOIS RENOUVELER MA DEMANDE EN LIGNE TOUTS LES ANS**

Inscris-toi sur [www.tra-mobilite.com](http://www.tra-mobilite.com) pour commander ton abonnement annuel

### LE PASS ANNUEL JUNIOR EST RIGOREUSEMENT PERSONNEL



- Il est valable pour la durée de l'année scolaire sur le parcours effectif entre le point de montée dans le véhicule et l'établissement scolaire comme indiqué au recto
- « **Pas de PASS, pas de CAR** », le PASS doit être présenté obligatoirement à chaque montée dans le véhicule ainsi qu'au contrôleur ou cours du trajet
- L'élève doit **respecter le Règlement relatif à la sécurité et à la discipline**, et au point de montée et à l'intérieur du véhicule

### EN CAS DE VOL OU DE PERTE DU PASS ANNUEL JUNIOR



Rendez-vous sans attendre sur [www.tra-mobilite.com](http://www.tra-mobilite.com) pour faire une demande de duplicata au prix de 15€. Le PASS ANNUEL JUNIOR sera à retirer au POINT INFO BUS. Sur votre demande, un titre provisoire vous sera retourné par mail.

### RÈGLEMENT RELATIF À LA SÉCURITÉ & À LA DISCIPLINE DANS LES TRANSPORTS

Le règlement des transports a pour objet de prévenir les accidents, d'assurer la discipline à la montée, à la descente et à l'intérieur des véhicules. Toute infraction sera sanctionnée en rapport ou comportement de l'élève au vu du tableau des sanctions téléchargeable sur le site [www.tra-mobilite.com](http://www.tra-mobilite.com)

Le règlement est censé être connu dès l'inscription. Il relève également du devoir et de la responsabilité du transporteur de le faire appliquer.



**GÉOLOCALISER MON BUS EN TEMPS RÉEL\***



**361**

**JUNIOR**

**HORAIRES LIGNE**

**Du 1 septembre 2025 au 3 juillet 2026**

**Marthod**  
Les Grands Prés

**Marthod**  
Chef-Lieu - Ecole



[tra-mobilite.com](http://tra-mobilite.com)



- **Marthod**  
Les Grands Prés
- **Marthod**  
La Filatière
- **Marthod**  
Gare de Marthod
- **Marthod**  
Les Pottons
- **Marthod**  
Chef-Lieu - Ecole

# Lundi , mardi , jeudi et vendredi

<b>A l l e r</b>		N° de Circuit	<b>361</b>
		<b>Jours de fonctionnement</b>	<b>LMJV</b>
<b>Communes</b>	<b>Points d'arrêts</b>	<b>Observations</b>	<b>Horaires</b>
Marthod	Les Grands Prés		8:05
Marthod	La Filatière		8:10
Marthod	Gare de Marthod		8:15
Marthod	Les Pottons		8:20
Marthod	Chef-Lieu - Ecole		8:30

<b>R e t o u r</b>		N° de Circuit	<b>361</b>
		<b>Jours de fonctionnement</b>	<b>LMJV</b>
<b>Communes</b>	<b>Points d'arrêts</b>	<b>Observations</b>	<b>Horaires</b>
Marthod	Chef-Lieu - Ecole		16:30
Marthod	Les Pottons		16:35
Marthod	Gare de Marthod		16:40
Marthod	La Filatière		16:45
Marthod	Les Grands Prés		16:50

- TOUSSAINT : du 18 octobre au 2 novembre 2025
- NOËL : du 20 décembre 2025 au 4 janvier 2026
- HIVER : du 7 février au 22 février 2026
- PRINTEMPS : du 4 avril au 19 avril 2026
- PONT DE L'ASCENSION : le 15 mai 2026
- ÉTÉ : du 4 juillet 2026 au jour de rentrée